

Consultation publique
Projets de règlements P-04-047-84 et P-09-036
Projets de développement du site des anciens ateliers du CN

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec le promoteur

Date : 2 septembre 2009

Heure : 9h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Étaient présents :

Représentants du promoteur:

M. Pierre-Jacques Lefaiivre, Vice-président Développement; Groupe Mach

M. Dan J. Hassan, Directeur Développement; Groupe Mach

M. Maurice Gareau, Vice-président Développement; Samcon

M. Guy Pelletier, Urbaniste; Cardinal Hardy

Office de consultation publique de Montréal :

M. André Beauchamp, Président de la commission

M. Michel Hamelin, Commissaire

M. Simon Langelier, Secrétaire et analyste de la commission

1. Le cadre de la consultation publique et son déroulement

Le président de la commission rappelle le mandat de l'OCPM, le code d'éthique en vigueur et les exigences inhérentes à la consultation publique. Il présente également l'ordre dans lequel se feront les présentations lors des soirées de la consultation publique. Il demande aux représentants du promoteur d'identifier un porte-parole officiel.

2. La consultation publique

Les participants à la réunion discutent des enjeux principaux qui seront soulevés lors de la consultation publique, notamment celui des accès et de la circulation, des sols contaminés, des talus prévus au projet et de celui des bruits et des vibrations générés par les activités ferroviaires. À ce titre, le promoteur souligne qu'il n'y aura pas d'études de bruit déposées lors de la consultation publique.